

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 00225

Numéro SIREN : 323 420 190

Nom ou dénomination : A PUISSANCE 3

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt 19819

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/19819

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : A PUISSANCE 3

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 323 420 190

N° gestion : 1989 B 00225



« A PUISSANCE 3 »
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 415.200 euros
Siège social : 1, allée de Migelane – ZA Les Pins Verts – 33650 Saucats
323 420 190 RCS Bordeaux
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

«

L'an deux mille vingt,
Le 30 juin
À quinze heures,
Au Cabinet Fidal, sis 19, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy – BP 50330 – 33695 Mérignac
Cedex.

(...)

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Benoît Leblanc de son mandat de Président de la Société)

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Benoît Leblanc, prend acte de la démission de ce dernier au titre de ses fonctions de Président de la Société.

Conformément aux termes de la lettre de Monsieur Benoît Leblanc, la démission de ce dernier prendra effet à l'issue de la nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire décidée par l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

Compte tenu de la démission de Monsieur Benoît Leblanc de ses fonctions de Président de la Société constatée ci-avant, l'associée unique, en application des stipulations des statuts de la Société, doit se prononcer sur la nomination d'un nouveau Président de la Société.

À cet effet, l'associée unique désigne en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée :

FINANCIERE OLYMPE
Société par actions simplifiée au capital de €5.000,
Siège social : 152, rue Naujac – 33000 Bordeaux
880 952 189 RCS Bordeaux

La Présidente est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social et de la compétence dévolue à la collectivité des associés ou à l'associée unique.

La nomination de la société FINANCIERE OLYMPE prendra effet à l'issue des présentes délibérations.

Page 1 sur 2

FN



La société FINANCIERE OLYMPE, représentée par son Président, Monsieur Fabien Michoux, et sa Directrice Générale, Madame Lila Mézioud, après avoir pris connaissance des statuts de la Société, déclare accepter le mandat de Présidente qui lui est confié, satisfaire aux conditions légales et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

(...)

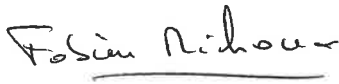
SEPTIEME DECISION

(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quinze heures et trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé, par l'associée unique.



La société FINANCIERE OLYMPE
Représentée par Monsieur Fabien Michoux
Associée unique

»



